



FORMATION DE FORMATEUR : DEVENIR FORMATEUR EN SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Code module : 868

Durée : 5 jours / 35 heures**Composition du groupe :** De 1 à 10 personnes**Pré-requis :** Être formateur et connaître le fonctionnement de base du CSE**Modalités pédagogiques disponibles :**

- ⊖ Intra présentiel (dans vos locaux)
- ✓ Intra en classe distancielle
- ⊖ Inter présentiel
- ✓ Inter en classe distancielle

Public : Tout formateur souhaitant se perfectionner en matière de SSCT**Accès handicapés :** Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre**Objectifs pédagogiques :**

- Comprendre le rôle des élus en matière de SSCT et savoir le transmettre
- Préparer et animer une formation SSCT
- Connaître les questions à poser en tant que formateur
- Savoir appréhender les questions des élus et connaître les questions récurrentes
- Disposer d'exemples concrets et de méthodes pédagogiques pour transmettre efficacement ces notions en formation

Méthodes pédagogiques :

- Exposé
- Questions / Réponses
- Etudes de cas
- Exercices
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluation
- Envoi d'un support à l'issue de la formation

Modalité d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation

Modalités de sanction :

- Remise d'une attestation de fin de formation

Intervenant :

- Formateur expérimenté, CV sur demande

Suivi de la formation :

- Feuille de présence émargée par demie-journée

Moyens et assistance pédagogiques en distanciel :

- **Formation par visioconférence :** type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique synchrone
- **Matériel requis :** ordinateur (avec webcam, micro et casque ou hauts-parleurs + connexion internet)
- Chaque participant doit disposer d'une **adresse e-mail valide**

Modalités et délais d'accès / pédagogiques :

- Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire.

La Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail (SSCT) sont au cœur de la performance durable des organisations et du bien-être des salariés. Pour accompagner les acteurs du CSE dans leur rôle essentiel, nous vous proposons une formation spécialement conçue pour devenir formateur en SSCT.

Ce parcours vous permettra non seulement de maîtriser les contenus réglementaires et pratiques liés à la SSCT, mais aussi d'acquérir les méthodes pédagogiques et d'animation nécessaires pour captiver vos apprenants, favoriser leur engagement et garantir l'efficacité des sessions que vous animerez.

PROGRAMME

1- Les pouvoirs et prérogatives du CSE

- Les enjeux économiques et sociaux : échanges et discussions
- La place de la négociation collective
- La composition du CSE : les fondamentaux
- Les attributions du CSE en matière de santé, sécurité, hygiène et conditions de travail
- Les registres obligatoires
- La préparation des visites d'inspection et le compte rendu des visites
- Les décisions et actions
- Les informations consultations : définitions, explication de la procédure de consultation
- La QVT (qualité de vie au travail)

FOCUS : Les questions à poser en qualité de formateur / Les questions récurrentes des élus**2- Les règles de fonctionnement du CSE**

- Les acteurs internes et externes au CSE
- Les règles de fonctionnement du CSE : les fondamentaux
- La fréquence des réunions du CSE, l'ordre du jour et le déroulement des réunions du CSE
- L'engagement de l'employeur
- Le procès-verbal des réunions du CSE
- Obligation de discrétion et de confidentialité des élus

FOCUS : Les questions à poser en qualité de formateur / Les questions récurrentes des élus**3- Les moyens alloués au CSE**

- Le local du CSE
- Le panneau d'affichage des élus, les communications numériques des élus
- La liberté de circulation des élus
- Les heures de délégation des élus
- Le recours aux experts
- Les ressources et outils des élus

FOCUS : Les questions à poser en qualité de formateur / Les questions récurrentes des élus**4- Les aspects juridiques et réglementaires SSCT**

- Le contexte réglementaire en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Les niveaux de responsabilité des acteurs de la prévention des risques professionnels
- Les notions de responsabilité civile et pénale
- La délégation de pouvoir

FOCUS : Les questions à poser en qualité de formateur / Les questions récurrentes des élus**5- Le périmètre de la santé, de la sécurité et des conditions de travail**

- La définition de la notion prévention des risques professionnels
- La définition d'un Accident du Travail / d'une Maladie Professionnelle / d'un Accident de Trajet
- Les statistiques nationales et du secteur d'activités
- Les indicateurs (Taux de Fréquence / Taux de Gravité)
- Les coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles
- Les conséquences (psychologiques, physiques et financières)
- La méthode de l'arbre des causes

FOCUS : Les questions à poser en qualité de formateur / Les questions récurrentes des élus / Mise en situation et travail de groupe**6- La prévention des risques professionnels dans l'entreprise**

- Qu'est-ce que la prévention des risques professionnels ?
- Les situations de travail
- Le travail réel et le travail prescrit
- Identification et évaluation des dangers et des risques.
- Les risques professionnels
- La définition d'un danger, d'un risque, d'un dommage
- Les bonnes pratiques de prévention
- Les 9 Principes Généraux de la Prévention
- Les différents niveaux de prévention
- Rédaction et mise à jour du DUERP
- La pénibilité au travail
- La présence d'entreprises extérieures au sein de l'établissement

FOCUS : Les questions à poser en qualité de formateur / Les questions récurrentes des élus / Mise en situation**7- La prévention des risques professionnels dans l'entreprise**

- De quoi parle-t-on ?
 - Les enjeux du risque psychosocial.
 - Les violences internes – Harcèlement moral / sexuel et comportements sexistes : définitions, exemples et comment aborder ces notions ?
- FOCUS :**
- Les questions à poser en qualité de formateur / Les questions récurrentes des élus / Mise en situation et travail de groupe